

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1457

PDF erstellt am: **08.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le moins à tous, le plus au mérite

**C**HAQUE AUTOMNE, LES syndicats partent en campagne afin de négocier le niveau des salaires. Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour obtenir un résultat satisfaisant. Le débat a commencé tôt, la manifestation du 4 novembre dernier a rassemblé un nombre important de salariés devant le Palais fédéral, les mesures d'accompagnement des accords bilatéraux contiennent des outils permettant de lutter contre la sous-enchère salariale. Enfin, la reprise économique d'abord frémissante puis confirmée cet été rendait possible le dégel des salaires.

Globalement, le bilan semble positif. Les salaires, bloqués depuis 1995, remontent. Et le revenu des fruits de la croissance est, partiellement du moins, redistribué. Dans le bâtiment, qui commence à manquer cruellement de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi dans le secteur des machines, de l'horlogerie ou des arts graphiques, une hausse de 3% a été acceptée par les associations patronales.

Mais derrière ces chiffres se cachent de nouvelles réalités. Au niveau des procédures d'abord. Les employeurs veulent systématiser les négociations d'entreprise plutôt que de signer des accords par branches, et cela même dans des secteurs à forte tradition syndicale.

Au niveau des résultats ensuite. Dans le privé comme dans le public se généralise la pratique des augmentations de salaire au mérite. Pour la première fois, dit

Serge Gaillard, de l'Union syndicale suisse, la reprise ne touche qu'une partie des travailleurs. Dans le secteur des arts graphiques, de la vente, de la chimie ou de la banque, les bonus à la prestation deviennent le facteur déterminant de la hausse des salaires. Les cheminots et vraisemblablement les employés de la Poste – les négociations ne sont pas terminées – voient leur salaire augmenter de 0,6% à la prestation et seulement de 1% pour la compensation du renchérissement.

Ainsi la moyenne de 3% annoncée doit être relativisée ou tout au moins nuancée. En réalité, on assiste à deux tendances : l'augmentation des salaires tout en bas et tout en haut de l'échelle. Les employeurs

### *En haut et en bas de l'échelle des salaires*

concedent un léger relèvement des salaires minimaux – de l'ordre de 100 fr. par exemple pour un salaire de 2400 fr. brut dans l'hôtellerie et la restauration ; par contre ils renchérisent fortement le salaire des employés à haute qualification ou responsabilité – 30 à 50% pour les cadres des CFF ou dans le secteur bancaire, de l'informatique ou de la technologie.

La croissance retrouvée ne comble donc pas les différences sociales. Au contraire, elle les creuse. Et pour l'immense majorité des salariés suisses qui se situent au milieu de la fourchette, les augmentations prévues pour janvier 2001 couvrent à peine la hausse du coût de la vie, calculée sans le poids des primes d'assurance maladie. GS